



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°319

AVRIL 2024

CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 24 AVRIL 2024 - 20H00

Nombre d'élus en exercice : 19 - Nombre de présents : 14 - pouvoirs : 5 soit 19 élus représentés.

Maire : Patrick GÉRAUD

Adjoint : Isabelle SIRLIN, Nicolas GURIEC, Jean-Pierre HAMON, Patricia CANAUX

Conseiller délégué : Nicolas CHESNIN

Conseillers municipaux : Audrey BERTET, Wilhelm BLANCHARD, Bruno CRESPEL, Emmanuelle GONÇALVES, Muriel MALNOË, Stéphane PELLION, Yannick ROUSSE, Guillaume WACHNICKI

Absents excusés : Christine CHAZELLE donne pouvoir à Audrey BERTET, Gaëlle DAVID donne pouvoir à Nicolas CHESNIN, Lauriane DOUILLARD donne pouvoir à Wilhelm BLANCHARD, Vincent SAULNIER donne pouvoir à Isabelle SIRLIN, Isabelle PERRAIS donne pouvoir à Patrick GÉRAUD

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 20h05.

Yannick ROUSSE est le secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mars 2024

B. DÉLIBÉRATIONS :

❖ **FINANCES :**

Tarifs des cavurnes préinstallées avec concession

Tarifs des camps d'été 2024 du Centre de Loisirs

Dons à la Commune de Saint-Dolay

Avenants aux travaux de construction du local multi-associations

❖ **ADMINISTRATION :**

Adhésion de la Commune au service de calcul des allocations d'Aide au Retour à l'Emploi du Centre de Gestion

❖ **ASSOCIATIONS ET SPORTS**

Règlement intérieur des installations de football : Stades de la Noë et de la Longe

Modification du règlement intérieur des locations de salles

❖ **BATIMENT :**

Couverture toiture de la Longe

❖ **VOIRIE :**

Choix de l'Entreprise pour la réalisation du Point à Temps

❖ **VCEU DE SOUTIEN À LA PLATEFORME COMMUNE DE POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE COUVERT PAR LE CENTRE HOSPITALIER DE REDON-CARENTOIR**

C. Questions et informations diverses

Travaux à l'église

A. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mars 2024

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 27 mars est approuvé à l'unanimité.

B. LES DÉLIBÉRATIONS :❖ **FINANCES :**▶ **TARIFS DES CAVURNES PRÉINSTALLÉES AVEC CONCESSION**

Madame SIRLIN, adjointe aux Affaires Sociales, présente les tarifs pour la concession des cavurnes.

Tarifs cavurnes préinstallées	Tarifs applicables au 1er mai 2024
15 ans	350 €
30 ans	450 €

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les tarifs de vente de cavurnes préinstallées.

▶ **TARIFS DES CAMPS D'ÉTÉ 2024 DU CENTRE DE LOISIRS**

Monsieur Nicolas CHESNIN, délégué à l'Enfance Jeunesse, propose au Conseil les tarifs des camps pour l'été 2024 :

Camps	Par enfant résidant sur la commune ou sur une commune ayant conventionnée			Par enfant résidant sur une commune extérieure
	Tranche 1 QF < 545	Tranche 2 546 < QF < 1100	Tranche 3 QF > 1100	
Brétignolles - 8 au 12 juillet Camping Les Marsouins Pour 16 jeunes de 14 à 17 ans - marché des Sables d'Olonne et Brétignolles - balade en trottinette électrique aux Sables d'Olonne - paddle polo à Apremont - escalade d'arbres et saut à 16m à Saint-Julien des Landes	141 €	153 €	165 €	189 €
La Trinité sur Mer du 22 au 26 juillet Camping l'Évasion à Saint-Philibert 15 jeunes de 11 à 14 ans - Surf à Natureschool - Paddle géant à Natureschool - Escalad'arbre	150 €	162 €	174 €	198 €
Trémelin du 29 juillet au 02 août Camping du domaine de Trémelin Pour 20 jeunes de 8 à 11 ans Activités nautiques	160 €	172 €	184 €	208 €
Plessé du 19 au 23 août Centre équestre Plessé Pour 20 jeunes de 6 à 11 ans Activités équestres	153 €	165 €	177 €	201 €

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les tarifs des camps ci-dessus.

► DONS A LA COMMUNE DE SAINT-DOLAY

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que les héritiers de Monsieur Jean BARBARO souhaitent faire le don d'une locomotive miniature.

VU l'offre de don présentée par les héritiers de Monsieur Jean BARBARO, qui souhaitent que cet objet soit en exposition au sein de la Commune afin que les Dolaysiennes et Dolaysiens et que tout visiteur puissent bénéficier du travail réalisé par l'artiste Monsieur Jean BARBARO.

CONSIDÉRANT que le don proposé consiste en une locomotive miniature,

CONSIDÉRANT que la commune a la capacité d'accepter et de gérer ce don conformément aux souhaits du donateur,

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le don offert, et inscrit ce don dans l'inventaire des biens de la commune et autorise Monsieur Le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

► AVENANTS AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LOCAL MULTI ASSOCIATIONS

Monsieur Le Maire présente au Conseil Municipal deux avenants concernant les travaux du local multiassociations :

Entreprise	Montant initial HT	Avenant HT	Montant final HT
Lot 3 Couverture - Serrurerie Charpente Bardage	86 812.98 €	+ 627.85 €	87 440.83 €
Lot 4 Isothermes Panneaux	17 815.60 €	-255.94 €	17 559.66 €

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les avenants des lots 3 et 4 et autorise Monsieur Le Maire à signer les avenants.

► APPROBATION DU PRINCIPE D'INDEMNISATION AMIABLE DES COMMERÇANTS IMPACTÉS LORS DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA RD34

Vu la circulaire du 6 avril 2011 relative au développement du recours à la transaction pour prévenir et régler amiablement les conflits,

Considérant que la commune de Saint-Dolay est maître d'ouvrage de l'opération d'Aménagement et de la sécurisation de la RD34 consistant à réhabiliter les réseaux d'eaux usées, des travaux d'eaux pluviales et d'aménagement de surface et aménagement d'espaces de la Place de l'Église, rue du Crézelo et rue du Moulin de la Haie.

Considérant qu'en dépit de la volonté affichée par la commune de limiter au maximum les nuisances pour les riverains des emprises, il demeure possible que les travaux puissent occasionner une gêne anormale et spéciale aux commerces et peuvent influencer sur leur activité,

Considérant que la commune de Saint-Dolay souhaite mettre en place une procédure d'indemnisation amiable des préjudices économiques liés aux travaux publics par la voie de la transaction,

Considérant l'opportunité de créer une commission d'indemnisation amiable des préjudices économiques du fait des travaux dans le cadre de l'opération d'Aménagement et de la sécurisation de la RD34 ayant pour objet d'étudier et de donner un avis consultatif sur les demandes d'indemnisation des commerçants impactés,

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve :

- la mise en place d'une procédure d'indemnisation amiable pour les commerçants ayant leur commerce qui donne sur la RD 34 ; rue en travaux dans le cadre d'une l'opération d'Aménagement et de sécurisation
- la création d'une commission d'indemnisation amiable comportant 5 membres titulaires et 5 suppléants.
- le règlement intérieur de la commission d'indemnisation amiable des préjudices économiques
- la définition du périmètre d'intervention au 2 et 17 Place de l'Église, rue du Crézelo et rue du Moulin de la Haie et de limiter aux activités commerciales

❖ ADMINISTRATION :

▶ ADHESION DE LA COMMUNE AU SERVICE DE CALCUL DES ALLOCATIONS D'AIDE AU RETOUR À L'EMPLOI DU CENTRE DE GESTION

Monsieur Le Maire propose de confier par convention au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Morbihan le calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi, en fonction des demandes.

La prestation consiste en la vérification du droit à l'allocation d'aide au retour à l'emploi et au calcul du montant de l'allocation d'aide au retour à l'emploi.

Le tarif à compter du 1er janvier 2024 s'établit ainsi :
 245 € par dossier pour les agents titulaires et stagiaires
 353 € pour les agents non titulaires

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide l'adhésion de la commune auprès du Centre de gestion pour le calcul des allocations d'aide au retour à l'emploi et autorise le Maire à signer la convention et toute pièce s'y rapportant

❖ ASSOCIATIONS ET SPORTS :

▶ REGLEMENT INTERIEUR DES INSTALLATIONS DE FOOTBALL : STADES DE LA NOË ET DE LA LONGE

Monsieur Jean-Pierre HAMON, adjoint aux associations et au sport, propose d'établir un règlement intérieur afin de règlementer l'accès et les conditions d'utilisation des stades de football de la Noë et de la Longe et des différents équipements.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le règlement intérieur des installations de football.

▶ MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR DES LOCATIONS DES SALLES

Monsieur Le Maire propose de modifier les règlements intérieurs de la salle de convivialité et de la salle polyvalente. Cette modification fait suite à de multiples problèmes de non-respect des horaires qui occasionnent des nuisances notamment auprès des riverains. Pour rappel, les horaires d'utilisation sont de 8 heures à 2 heures le lendemain.

Il est proposé d'appliquer des sanctions pécuniaires en cas de dépassements des horaires et de modifier les articles 4 des règlements de ces deux salles en ce sens.

Article 4 ajout : « Lorsqu'il est constaté que les horaires sont dépassés, la caution ne sera restituée que lorsque l'utilisateur de la salle aura réglé une pénalité de 50% du montant de la caution. À défaut la caution sera encaissée par la Commune de Saint-Dolay. »

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide la modification des règlements intérieurs de la salle de convivialité et de la salle polyvalente.

❖ BATIMENT :

▶ TRAVAUX TOITURE BÂTIMENT DU STADE DE LA LONGE

Monsieur Nicolas GURIEC, adjoint aux bâtiments, rappelle au Conseil Municipal que le remplacement de la toiture du bâtiment du haut au stade de La Longe a été programmé au budget 2024. Celle-ci est en tôle amiantée et comporte des points de fuites dû à son âge, son remplacement par une toiture bac acier isolé est nécessaire.

La commission propose de retenir l'offre de l'entreprise AJM de Rieux :

14 768 € HT pour le désamiantage

17 990 € HT pour la couverture en bacs aciers isolés, soit un total de 32 758 € HT (39 309.60 € TTC)

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprises AJM et autorise monsieur le Maire à signer ce devis.

► TRAVAUX SUR LE FUTUR « EX-BÂTIMENT IAD » et « COUR DU RESTAURANT SCOLAIRE »

Monsieur Nicolas GURIEC, Adjoint aux bâtiments, informe que le bâtiment situé sur la cour du restaurant scolaire est actuellement occupé par l'IAD (location de matériel). IAD doit déménager dans le nouveau bâtiment en construction. Ce bâtiment sera dédié dorénavant aux élèves utilisant le restaurant scolaire sur l'heure du midi.

La commission propose de retenir deux devis pour la réalisation de travaux :

- L'entreprise PANHELEUX de Saint-Dolay pour les travaux sur le bâtiment pour un montant de 15 998.74 € HT (19 198.49 € TTC)
- L'entreprise LEMEE LTP de Saint-Dolay pour les travaux dans la cour pour un montant de 10 420.21 € HT (12 504.25 € TTC)

Soit un total de 26 418.95 € HT (31 702.74 € TTC)

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide les devis des entreprises PANHELEUX et LEMÉE et autorise monsieur le Maire à signer ces devis.

❖ VOIERIE :

► CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA REALISATION DU POINT A TEMPS

Monsieur Nicolas GURIEC, adjoint en charge de la voirie, informe les élus et propose de retenir l'offre de l'entreprise LEMEE LTP pour effectuer des travaux de point à temps.

Le montant est de 972 € HT la tonne soit pour 20 tonnes 19 440 € HT.

Après délibération et vote à l'unanimité, le Conseil Municipal valide le devis de l'entreprise LEMEE LTP et autorise Monsieur Le Maire à signer le devis pour un montant total de 19 440 € HT soit 23 328 € TTC.

► VŒU DE SOUTIEN À LA PLATEFORME COMMUNE DE POSITIONNEMENT DU TERRITOIRE COUVERT PAR LE CENTRE HOSPITALIER DE REDON-CARENTOIR

Un comité d'appui de l'hôpital de Redon-Carentoir a vu le jour, rassemblant ainsi les élus (parlementaires et élus locaux), citoyens et usagers, personnels de santé et tout autre acteur du territoire souhaitant le rejoindre pour défendre collectivement son service public hospitalier.

L'hôpital de Redon occupe une place centrale dans l'accès aux soins sur un bassin de vie de plus de 150 000 habitants. La vétusté de son bâtiment central met en difficulté les personnels, les patients, nuit à son attractivité, représente un gaspillage et un handicap budgétaire majeur. La construction d'un nouvel hôpital est une nécessité absolue.

Le comité d'appui expose ses revendications et sa vision pour l'hôpital de Redon-Carentoir à travers une plateforme commune afin de répondre au mieux aux besoins du territoire.

En conséquence, il est proposé au conseil municipal de soutenir le comité d'appui dans sa démarche pour maintenir un service public hospitalier de qualité. Monsieur le Maire et Madame Isabelle SIRLIN représenteront la commune de Saint-Dolay au sein du comité d'appui de l'hôpital de Redon-Carentoir.

C. INFORMATIONS DIVERSES :

- Information sur la réalisation de travaux à l'église : travaux de reprise de la gouttière basse côté mairie, des travaux de consolidation d'une voûte en contrebas et des travaux de mise en sécurité électriques, la création d'un bureau d'accueil dans le fond à droite dans l'église.

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 29 mai 2024 à 20h00

Groupe municipal « Saint-Dolay Citoyens ! » - Écologie, Citoyenneté, Solidarité.**L'offre de santé à Saint-Dolay**

Nous soutenons le centre hospitalier intercommunal de Redon-Carentoir et le maintien d'un service de psychiatrie à l'hôpital de Blain.

Nous souhaitons toujours voir émerger une réflexion sur l'offre de soin à Saint-Dolay : En plus du cabinet d'infirmière et de la pharmacie, nous voulons renforcer l'accès aux soins.

Mobilisons-nous pour la création d'une maison médicale à Saint-Dolay ! Nous pourrions y consulter :

- un(e) médecin généraliste
- un(e) kinésithérapeute, un(e) orthophoniste, un(e) dentiste, ...
- une permanence santé pour les jeunes (antenne du planning familial)

Donnons les moyens aux personnels médicaux de s'installer sur notre commune de plus de 2500 habitants.

Partagez vos idées citoyennes : saintdolaycitoyens@mailo.com Facebook : @saintdolaycitoyens

Vos élus « Saint-Dolay Citoyens ! », Audrey BERTET et Stéphane PELLION

INFORMATIONS PRATIQUES

Service Animation

Modalités d'inscriptions des séjours d'été 2024

Inscriptions du lundi 21 mai jusqu'au 18 Juin pour les Dolaysiens et enfants de Théhillac.

- Les séjours sont ouverts à tous les enfants du CP au CM2 et 6ème à 3^{ème} et 14 ans et plus pour les ados.
- Le dossier est à retirer au service animation ou en téléchargement sur le site internet ou portail famille.
- Une commission d'attribution, constituée d'élus et de la responsable Enfance Jeunesse, étudiera les dossiers afin de constituer les groupes d'enfants et de jeunes.

S'il y a plus de demandes que de places disponibles, la commission sélectionnera les dossiers en fonction de plusieurs critères et donnera priorité aux enfants : Enfants habitant Saint-Dolay ou Théhillac, enfants fréquentant régulièrement l'accueil de loisirs, enfants n'ayant jamais participé à un camp, enfants ayant eu un refus à une inscription à un camp (été 2023).

Les inscriptions pour les enfants des communes extérieures (hors Théhillac) seront acceptées dans la limite des places disponibles à partir du 10 Juin.

Les dossiers d'inscriptions sont à remettre au service animation ou dans la boîte aux lettres à l'entrée de l'accueil de loisirs avant le 18 juin 17h00.

Tout dossier incomplet ou rendu hors délai sera refusé.

Contact Service Enfance/ Jeunesse

6 rue des écoliers

56130 SAINT-DOLAY

02.99.90.27.16. ou 06.72.77.68.55

Mail: centredeloisirs@saintodolay.fr

EMPLOI - SOCIAL :

➤➤ LA MISSION LOCALE :

Blandine ROUSSEL, Conseillère de la Mission Locale du pays de Redon, sera présente en mairie de **9h à 10h00 les mardis 28/05, 11/06 et 25/06.**

Standard. 02.99.72.19.50 - Courriel. blandine.rousseau@ml-redon.com – 3 rue Charles Sillard - 35602 Redon - www.ml-redon.com



Promenades en forêt : vous êtes obligés de tenir votre chien en laisse jusqu'au 30 juin

Publié le 16 avril 2024 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Comme chaque année, à compter du 15 avril les propriétaires de chiens ont pour obligation de ne pas détacher leurs animaux en dehors des allées forestières. L'objectif est de préserver la faune sauvage durant cette période marquée par le début de la mise-bas des mammifères et la nidification des oiseaux.

Sont notamment considérés comme des allées forestières : les routes ; les chemins ; les sentiers forestiers (sentiers de grande randonnée ou GR, chemins de promenade...).

Cette règle vise à éviter que vos chiens n'attaquent des oiseaux ou d'autres espèces d'animaux et à favoriser le repeuplement de cette faune sauvage.

Grâce à leur flair les chiens peuvent facilement repérer les nouveaux nés en forêt ainsi que les oiseaux qui nichent au sol dans des espaces ouverts. Leur simple présence peut déranger et stresser des animaux forestiers particulièrement sensibles pendant cette période caractérisée par le début de la mise-bas des mammifères ; les chiens mettraient alors en péril la reproduction d'une partie de cette faune sauvage.

Pour Rappel : Pendant toute l'année, vous devez garder vos chiens sous surveillance lors de vos balades en forêt ; ils ne doivent pas se trouver à plus de 100 mètres de vous.

Le chien peut être votre ami, mais pas forcément l'ami des autres personnes qui se baladent autour de vous. C'est pourquoi une fois dehors, vous devez le tenir en laisse. Sinon, vous risquez une contravention. Pour rappel : Les chiens ne peuvent circuler sur le domaine public que s'ils sont tenus en laisse.

INFORMATIONS ASSOCIATIONS et AGENDA

►► ASSOCIATION SAINT-DOLAY HISTOIRE & PATRIMOINE

Appel à contribution



L'association [Saint-Dolay Histoire et Patrimoine](#) participera en 2025, à l'échelle locale, au 80e anniversaire de la libération de la poche de Saint-Nazaire. Mais pour cela nous avons besoin de vous !

Nous aimerions à l'échelle de la [Commune de Saint-Dolay](#) procéder à une "grande collecte" c'est à dire une collecte pour numérisation de vos documents personnels suivie d'une restitution.

Nous sommes intéressés par les témoignages écrits ou oraux transmis par vos parents ou grands-parents, par des photographies de la vie quotidienne entre 1939 et 1945, et tout autre document qui vous semble intéressant pour nous aider à décrire Saint-Dolay pendant la seconde guerre mondiale.

Nous vous invitons à transmettre vos documents, vues numérisées de bonne qualité, soit aux membres de l'association à l'adresse mail de l'association assopathistoiresaintdolay@gmail.com, soit à l'adjointe aux affaires culturelles, Mme Patricia CANAUX à l'adresse suivante : pcanaux_st_dolay@yahoo.com



►► LES COPAINS DU PIEGE – 25 mai

Festival de danse Aelwez Endansé du samedi 25 mai prochain

Organisé par l'association « Les copains du Piège » et financé par la mairie, avec la participation de deux autres associations dolaysiennes :

« Loisirs Dance » et « Le Local » :

17h Espace verdure de La Noë : Danse contemporaine

18h30 Parking de la Picardie : Hip hop poétique

21h : Parking de la mairie : Bal chanté

Loisirs Dance assurera une déambulation dansée entre chaque prestation tandis que Le Local proposera restauration et boisson.

Pour toute information complémentaire : aelwez.endanse@gmail.com

Tel. 07 86 34 68 70



►► LE COMITÉ DE BURIN – 19 mai

Le comité de Burin annonce son **SHOW NAUTIQUE DIMANCHE 19 MAI à l'étang de Kerveney sur Burin**

Défilé des enfants, animations musicales, exposition de véhicules anciens, Bal populaire et le SHOW NAUTIQUE



►► LES RENDEZ-VOUS DES RIVES – 16 juin

L'association Les rendez-vous des rives organise la 3ème édition de sa randonnée gourmande "La virée des rives", le dimanche 16 juin 2024.

Venez découvrir les sentiers pédestres dolaysiens et ses jolis points de vue ! Deux circuits revisités de 10 km et de 14 km sont au choix. Un menu végétarien est disponible. Nouveauté pour cette 3ème édition, un menu enfant est également proposé (jusqu'à 10 ans inclus). Nos amis les chiens sont autorisés, attachés en laisse. Les départs seront échelonnés entre 10h00 et 11h00, depuis la salle polyvalente. Les rendez-vous des rives apportent cette année leur soutien à l'association **"Le Chromosome du bonheur"**.



C'est une association caritative de Rieux qui a pour objectif d'apporter son aide aux personnes ainsi qu'aux associations liées à la Trisomie 21 et d'œuvrer au développement du sport adapté. Les tarifs de la randonnée gourmande incluent 1€ de don à l'association "Le Chromosome du bonheur".

Renseignements et réservations :

- Sur le site internet Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/les-rendez-vous-des-rives/evenements/rando-gourmande-la-viree-des-rives>
- Au 07.49.91.21.50
- Ou via les dépliants déposés dans les commerces dolaysiens.

►► ESPACE GRATUI-T

Un espace de dons, de convivialité rue des jardins

Donnez des objets qui ne vous sont plus utiles / choisissez des objets qui vous plaisent

Ouverture le dernier samedi du mois entre 10h et 13h toute l'année et le deuxième mercredi du mois entre 16h et 18h d'avril à septembre

- Prochaines dates :**
- Mercredi 15 mai 16h00-18h00
 - Samedi 25 mai 10h00-13h00
 - Mercredi 12 juin 16h00-18h00
 - Samedi 29 juin GRATIFERIA de 10h00 à 17h00**
 - Mercredi 10 juillet de 16h00-18h00
 - Samedi 27 juillet de 10h00-13h00

Suivez nos activités sur notre page Facebook : <https://www.facebook.com/gratuiT56130>

Contact et renseignements par mail : gratui-t@mailo.com

Agenda de la Médiathèque

MEDIATHEQUE DE SAINT-DOLAY

Vendredi
7 juin 2024
19h

Visite de Cusco

Ancienne capitale Inca du Pérou

En partenariat avec TrekkInca
Agence de tourisme solidaire à Cusco

Projection d'un film de 30 mn sur Cusco
+ Visio en direct avec notre guide sur place pour répondre à toutes vos questions

ENTREE GRATUITE - RESERVATION RECOMMANDEE
02 99 90 29 29 - mediatheque@saintdolay.fr

LA MEDIATHEQUE DE SAINT-DOLAY PRESENTE

LES ATELIERS PHILO

avec les enfants de 7 à 11 ans

animés par Simon Billy



SAMEDIS 20 AVRIL & 15 juin 2024
de 10H30 à 11H45

GRATUIT
sur inscription > pour 1 ou 2 ateliers

02 99 90 29 29 - mediatheque@saintdolay.fr

Vendredi
7 juin
19h

Film + Visio en direct de Cusco au Pérou

Projection d'un film de 30 mn qui vous emmènera à la découverte de Cusco (ancienne capitale Inca). La séance sera suivie d'un échange avec la co-fondatrice de l'agence de tourisme francophone et solidaire TrekkInca qui répondra, en direct depuis Cusco, à toutes vos questions.

Samedi
15 juin
de 10h30
à 11h45

Atelier philo Au cours de cet atelier ludique animé par Simon Billy, les enfants apprendront à élaborer leur pensée grâce à un échange construit autour d'un album de littérature jeunesse.
Gratuit - Sur inscription - Pour les enfants de 7 à 11 ans

mediatheque@saintdolay.fr / Téléphone : 02 99 90 29 29

Horaires d'ouverture de la médiathèque (fermeture les jours fériés)

mercredi 9h30-12h et 13h30-18h30 | jeudi 16h30-18h30

vendredi 16h30-18h30 | samedi 9h30-12h

ILS SONT NOUVEAUX À SAINT-DOLAY

- Du bois de chauffage, objets extérieurs (composteur, clôture, table...)
- Des bois d'œuvre exclusivement, fraîchement sciés,
- Vente de plots ou à la planche.
- Rachat de bois, livré à l'atelier ou enlever par nos soins bois morts, bois couchés, cassés, déracinés, résineux et feuillus, de 5 à 50 cm de diamètre, billonné jusqu'à 3,5 m de long.

CHESNIN MCE - zone artisanale de la Fouée à SAINT DOLAY, contact@hutteobois.fr

ATTENTION TRAVAUX :

Sur le secteur de Burin : travaux de rénovation des pylônes de la ligne à très haute tension auprès de l'étang de Kernevy. Le sentier de l'étang pourra être fermé pendant ces travaux qui dureront jusqu'en septembre.

Buvette et restauration sur place

FÊTE DE LA MUSIQUE SAMEDI 22 juin**Programme à partir de 20h00****Les Gratteux de Guitares,**

Trois chums et une blonde. Deux guitares, une basse et une batterie, et vous voilà dans la Belle Province. Les maudits Français vous ravirons dans une ambiance garantis Folk-Rock, où l'on participe de bon cœur.

Miss Machine

Entre *pop* et *rock*, Miss Machine mêle à ses guitares la douceur de sa voix. Les résonances électroniques de ses pianos, les mélodies efficaces et les textes impressionnistes en français, façonnent alors une musique aussi audacieuse qu'accessible.

Andy L. Hawkings

Andy est un rockeur nantais. Armé d'un son à la frontière entre Led Zeppelin, Blue Cheer et Electric Wizard, Andy L. Hawkings vous embarque dans le Metaphysical Experience.

ACTUALITES SUR LE SITE DE LA MAIRIE : <https://www.saintdolay.fr/>

FACEBOOK : [commune de Saint-Dolay](#)

Note : Les délibérations et le procès-verbal du Conseil Municipal sont disponibles sur le site internet sous la rubrique : [mairie/vie-municipale-conseil-municipal](#).

À retourner en mairie avant le 31 mai

Concours des maisons fleuries 2024 Bulletin d'inscription

NOM :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Je soussigné(e) déclare vouloir participer au concours des Maison fleuries 2024.